

Communiqué de presse du 26 janvier 2014

Exposition AGGLOLAC: vif intérêt de la population

Plus d'un millier de personnes ont visité, au Palais des Congrès de Bienne, l'exposition consacrée au concours d'idées AGGLOlac. La population peut encore s'exprimer jusqu'au 21 février à propos de la planification du quartier du lac.

L'exposition consacrée au concours d'idées d'urbanisme AGGLOlac a fermé ses portes vendredi soir au Palais des Congrès. Durant 10 jours, cette exposition a attiré quotidiennement plus de 100 personnes, qui ont obtenu des informations de première main sur les 25 contributions déposées dans le cadre du concours. Plus de 300 visiteurs ont aussi participé au vernissage, tandis que les rencontres d'information et de discussion destinées aux représentants de l'économie, aux riverains, aux organisations pour l'environnement et les transports, au comité d'initiative Publilac et à d'autres groupes d'intérêt, ont attiré plus de 300 participantes et participants. Quant aux deux Journées ouvertes aux idées, elles ont également suscité un vif intérêt: près de 80 personnes en ont profité pour donner leur avis au sujet de la planification, et pour discuter avec les représentants de la Société de projet AGGLOlac.

Les personnes et organisations intéressées peuvent encore prendre position par écrit jusqu'au 21 février sur l'état de la planification. Pour la direction du projet, les suggestions et critiques concernant les cinq propositions qui seront développés sont particulièrement utiles. A ce stade, les impulsions peuvent encore être intégrées relativement facilement dans la planification. Plus cette planification avancera, plus ce sera difficile.

A fin mai débutera la planification test. Elle permettra aux cinq équipes sélectionnées d'affiner leurs propositions. Le projet qui, au final, emportera la conviction du jury, servira de base au projet AGGLOlac. Il est prévu que la population de Nidau vote en 2016 ou 2017 sur la modification nécessaire du plan de zone. Simultanément, et compte tenu de la définition spécifique du périmètre d'AGGLOlac, les électrices et électeurs de Nidau et Bienne devront se prononcer sur les transactions foncières nécessaires.

Mémento:

Toutes les informations concernant les contributions aux concours d'idées sont disponibles sur www.agglolac.ch. Les prises de position sont à envoyer jusqu'au 21 février à info@agglolac.ch ou à la Société de projet AGGLOlac, case postale 208, 2560 Nidau.

Coordination des demandes de renseignements des médias:

Matthias Gebel, Société de projet AGGLOlac, communication - Tel. 079 689 64 13